

# Ministère de la culture

**Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile,  
spécialité « artiste en dentelle » (Le Puy-en-Velay), session 2018**

**Lundi 21 janvier 2019**

## **Épreuve écrite d'admissibilité**

**18-DEC4-07145**

Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation).

(durée : deux heures ; coefficient : 2)

### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Pour rédiger, seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surlieur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront pas l'objet d'une correction.

**Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.**

**Ce document comporte 4 pages au total :**

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Documents photographiques (2 pages)

# Ministère de la culture

**Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile,  
spécialité « artiste en dentelle » (Le Puy-en-Velay), session 2018**

**Lundi 21 janvier 2019**

## **Épreuve écrite d'admissibilité**

### **SUJET :**

Vous êtes technicien(ne) d'art à l'Atelier conservatoire national de la dentelle, votre chef de service vous donne un échantillon de dentelle (cf : documents photographiques), qu'il souhaite que l'atelier reproduise.

Aussi, pour cette réalisation, il vous demande de lui rédiger une note comprenant les éléments suivants :

- d'une part, vous nommerez et analyserez cette dentelle à partir des documents fournis. Vous la décrirez en indiquant ses caractéristiques, les points et techniques utilisés pour sa fabrication. Puis, vous énoncerez les différents modes de fabrication et les spécificités de ce type de dentelle avant de préciser les fonds (ou réseaux) utilisés au fil des siècles pour ce type de dentelle.

- d'autre part, vous décrirez les différentes étapes nécessaires à la réalisation de ce type de dentelle.

- puis, d'après la codification Petiot-Jourde, vous dessinerez le symbole suivant : croisement de 8 fils en mat avec épingle.

- ensuite, vous élaborerez le pointage (piquage) d'une maille du fond point de Buck, le reporterez deux fois et le compléterez par :

- a) un dessin fil à fil (deux variantes avec une ou deux torsions seront acceptées)  
- b) la ou les codifications couleur en usage (deux variantes avec une ou deux torsions seront acceptées).

- enfin, vous citerez les points qui peuvent être utilisés pour le montage d'une dentelle sur le tissu.



